

Programme de cours

“Anthropologie des violences sexuelles”

Dorothee Dussy & Perrine Lachenal

Présentation générale

Après une traversée du désert qui semblait naturelle et non problématique, ce début de XXIème siècle connaît une multiplication exponentielle de travaux scientifiques en sciences sociales visant à documenter les violences sexuelles. Ouvrages, thèses de doctorat, mémoires de master : le sujet est à présent visible et vient bouleverser tous les champs de la connaissance. Ce cours retrace le cheminement intellectuel et politique, qui a eu lieu tout au long du XXème siècle et jusqu’à aujourd’hui, qui a permis de faire des violences sexuelles un objet fondamental et légitime à étudier pour comprendre le monde social et son organisation. Il propose de revenir sur les enjeux - théoriques, épistémologiques et méthodologiques - qu’impliquent désormais, pour l’anthropologie et les anthropologues, de se confronter aux violences sexuelles. Chacune des séances thématiques est associée à un nombre restreint de références scientifiques dont la lecture est fortement recommandée. Une bibliographie générale, plus extensive et reprenant l’ensemble des travaux mobilisés au cours des cinq séances, sera également partagée. Au diapason du mouvement social planétaire qui dévoile les violences sexuelles et témoigne de leur banalité et de la dévastation qu’elles occasionnent, un foisonnement d’œuvres artistiques et littéraires viennent également documenter les expériences. Ces dernières seront aussi mobilisées.

Cette chaire est portée conjointement par deux anthropologues, rattachées au Centre Norbert Elias de Marseille (France). Toutes les séances se feront en présence des deux intervenantes.

Dorothee Dussy est anthropologue, directrice de recherche au CNRS. Elle s’intéresse à la mécanique des rapports de dominations dans la famille à partir d’enquêtes menées en France sur des situations d’inceste. Elle a notamment publié *Le berceau des dominations, anthropologie de l’inceste* (2021, Pocket) et est co-auteur de l’ouvrage *Mazan, anthropologie d’un procès pour viols* (collectif, 2025, Le bruit du monde). Perrine Lachenal est anthropologue, chargée de recherche au CNRS. Elle travaille sur les violences de genre et les reconfigurations des rapports sociaux de sexe au regard des ordres et désordres politiques, en Tunisie et en Égypte notamment. Elle a notamment publié *Questions de genre, comprendre pour dépasser les idées reçues* (2021, Le Cavalier Bleu) et a assuré la coordination, avec Céline Lesourd, de l’ouvrage *Mazan, anthropologie d’un procès pour viols* (collectif, 2025, Le bruit du monde).

Description des séances

- Séance 1- “Introduction générale. Nommer la violence”

Cette première séance introduit le cours dans son ensemble en posant un cadre autour de la thématique de la violence en général, et de celle des violences sexuelles en particulier. Il s’agira notamment de retracer la manière dont s’est historiquement constitué ce champ de la recherche tout en exposant les questions et tensions - à la fois épistémologiques et théoriques - qui le traversent et le caractérisent. Une

anthropologie de la violence est-elle en effet possible ? Les notions d’"ethnocentrisme", de "relativisme culturel" ou encore de "point de vue subalterne" sont entre autres abordées pour présenter certains exemples emblématiques de recherches sur les mutilations génitales féminines, les fellations rituelles d’initiation masculine ou les viols d’honneur... Cette séance d’introduction est également consacrée à la présentation et à l’expérimentation du jeu "Cartes sur table" (2026) qui constitue un outil inédit de conscientisation et de prévention des violences sexuelles et sexistes dans l’Enseignement Supérieur et la Recherche.

- Séance 2 - "Toute anthropologie des violences sexuelles est une anthropologie politique"

Cette séance souligne le caractère systémique des violences sexuelles. Elle est pensée conjointement avec la séance suivante, qui porte sur l’inceste, afin de rendre visible l’imbrication des échelles : la société dans son ensemble *versus* la famille. A partir de la présentation de plusieurs enquêtes ethnographiques menées ces dernières années, nous montrons que la prise en compte des violences sexuelles est indissociable de tout projet d’analyse des bouleversements et des reconfigurations des ordres géopolitiques. Cet enchâssement est d’autant plus saillant concernant certaines thématiques majeures de l’anthropologie politique que sont la formation des États, la colonisation et les rapports de colonialité, ou encore les guerres et les révolutions. La séance, qui traite de l’expérience des corps et insiste sur l’articulation fondamentale entre intime et politique, identifie les leviers de visibilité et d’invisibilisation des violences sexuelles qui rendent possible la reconduction des ordres sociaux.

- séance 3 - "Anthropologie de l’inceste"

Cette troisième séance est consacrée à l’anthropologie de l’inceste comme dossier phare de la discipline, depuis Emile Durkheim en 1897 et plus tard Claude Lévi-Strauss, au basculement contemporain qui s’intéresse, non plus à la théorie mais aux pratiques de l’inceste. Pour la période contemporaine, il s’agit de réfléchir à la construction des dispositifs d’enquête et des outils d’analyse dans un contexte qui suppose un accès indirect aux situations de violences sexuelles. Qu’il s’agisse de recherches menées auprès d’institutions de prise en charge de ces violence - police, justice, aide sociale à l’enfance, services médico-psychologiques - ou auprès de personnes directement impliquées dans les situations d’inceste - incesteurs, incesté-es, familles, les anthropologues doivent travailler avec des témoignages souvent rétrospectifs, le déni des violences et des propos déclaratifs. La séance s’intéresse pour terminer aux différentes stratégies d’écriture de la violence incestueuse, en tant qu’elle est à la fois invisible, indicible, impensée, silencieuse, et difficile à recevoir.

- séance 4 - "Se confronter aux violences sexuelles : dire, écrire, prévenir"

L’anthropologie - son histoire, ses protagonistes, les enquêtes ethnographiques qui la constituent - est à l’image du monde social dans son ensemble : elle est entachée et structurée par les violences sexuelles, et elle est habituée à les taire. Cette séance porte sur les questions qui se posent aux sciences sociales quand ce sont les chercheur-es qui sont confronté-es à ces violences dans le cadre de l’exercice de leur profession. Comment penser et poursuivre son activité de recherche, sa thèse, son enseignement, quand on est agressé-e sur son terrain de recherche, dans un colloque, dans son laboratoire ? Qu’en dire ? Comment l’écrire ? La séance décrit les modalités de la résistance du milieu académique à entendre les violences et interroge les enjeux de relations professionnelles, de pouvoirs, de carrière et de productions de connaissances dans les situations de violences sexuelles au travail. La séance présente également plusieurs initiatives récentes dédiées à la prévention des VSS dans l’enseignement supérieur et la

recherche, dont la création d'associations (Clashes), de blogs (Badasses) et d'outils (brochure et jeu contre les VSS).

- séance 5 - “L’événement comme approche heuristique”

Cette séance présente la portée didactique des notions de “pensée par cas” et d’“affaire” judiciaire, deux accès privilégiés à l’étude des violences sexuelles. On revient sur le procès des viols de Mazan, événement judiciaire qui a marqué l’actualité de l’automne 2024 en France, et largement en dehors des frontières. L’étude approfondie d’un cas singulier à partir d’une démultiplication des points de vue montre les rouages de l’imbrication de la “petite” et de la “grande” histoire. La séance est adossée à la présentation d’une enquête collective conduite au tribunal d’Avignon et alentour pendant le procès. Une équipe d’anthropologues a suivi l’onde de choc de ce procès-événement (*Mazan, anthropologie d’un procès pour viol*, collectif, 2025, Le bruit du monde).

Modalités d’évaluation

Réuni.es en groupes de 4, les étudiant.es devront produire un compte-rendu problématisé de la séance de leur choix en 10 000 signes (selon le nombre d’étudiant.es inscrit.es, il pourra donc y avoir plusieurs comptes rendus pour une séance). Ces comptes rendus seront évalués puis mis en ligne et archivés avec le synopsis du cours sur le site de l’Université.